



APPEL D'OFFRES

Partenariat titre des Internationaux de France de Badminton 2027 à 2030

La Fédération Française de Badminton est une association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont le siège social est situé au 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex, représentée par monsieur PENEL Yohan, agissant en sa qualité de Président.

La Fédération Française de Badminton est l'instance qui gère la Badminton en France. L'objectif principal de cette fédération est :

- De piloter
- D'encourager
- D'organiser
- De réglementer
- De développer la pratique de Badminton en France

Chiffres clés

208 000 licenciés
18 ligues régionales
89 comités départementaux
2000 clubs affiliés
1002 écoles Françaises de Badminton (EFB)
100 joueurs de moyenne par club
6 juges-arbitres internationaux
35 juges-arbitres nationaux
22 arbitres internationaux
47 arbitres nationaux
666 entraîneurs diplômés d'état

1 champion paralympique (Tokyo) et triple champion du Monde paralympique

10 tournois internationaux annuels
5 championnats de France

1 fondation « 1PACTEGagnant », qui met en œuvre, accompagne ou soutient des projets à impact vertueux principalement dans 4 domaines :

- L'inclusion
- L'éducation
- L'éco-responsabilité
- La santé



INTRODUCTION GENERALE

La Fédération Française de Badminton (FFBaD) mène une politique d'organisation de grands événements depuis plus de quinze ans. Elle organise en direct chaque année les Internationaux de France, tournoi majeur du circuit mondial (Worldtour 750), mais également un Worldtour 300 (Orléans Masters), deux « International Challenge » et de nombreux tournois internationaux au niveau continental par l'intermédiaire de ses clubs ou Ligues.

Elle a également développé une expertise lui permettant d'organiser :

- Les Championnats du Monde 2010 (Paris)
- Les Championnats d'Europe 2016 (Vendéespace)
- Les Championnats d'Europe juniors 2017 (Mulhouse)
- Les Championnats d'Europe para badminton 2018 (Rodez)
- Les Championnat d'Europe par Equipes Dames et Hommes 2020 (Liévin)
- Les Championnats d'Europe par Equipes mixtes 2022 (Aire/ Lys)

Elle organisera en août 2025 les Championnats du Monde à Paris.

La FFBaD organise également par délégation les 5 championnats de France annuels.

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE DE BADMINTON – FRENCH OPEN

Les Internationaux de France de Badminton (IFB) sont l'un des événements majeurs du circuit mondial : BWF HSBC World tour au niveau 750. Ce tournoi fait partie avec les opens du Danemark et le All England des trois étapes européennes du plus haut niveau du circuit. Les meilleurs joueurs du circuit ont obligation d'y participer et se partagent un prize money de 950 000 \$.

La FFBaD investit dans cet événement chaque année afin de mettre en lumière le badminton de haut niveau et le médiatiser, permettre à ses meilleurs joueurs de se produire devant son public et développer la pratique du badminton.

Depuis 2016, date d'entrée à ce niveau, le tournoi ne cesse de se développer, son audience de croître et le nombre de spectateurs d'augmenter d'année en année (hors covid). Sa réputation en termes de qualité d'organisation place souvent le tournoi parmi les meilleurs tournois du monde concernant l'expérience joueurs, spectateurs et VIP et ce malgré des contraintes d'équipement et budgétaires extrêmement fortes.

Le public français est réputé pour être chaleureux et nombreux quelques soient la nationalité des joueurs sur le terrain. Fin connaisseur, il encourage bruyamment et apprécie le beau jeu.

Organisé au stade Pierre de Coubertin à Paris de 2009 à 2022, l'événement a été délocalisé avec succès à Rennes/Cesson en 2023 puis s'est déroulé à l'adidas arena, porte de la Chapelle en 2024.

A Rennes ou Paris, l'événement réunit plus de 20 000 spectateurs et plus de 1000 accrédités chaque année

Son audience TV est très forte en Asie avec plus de 2000 heures de diffusion (chiffres 2023 en annexe).

VISION

La fédération internationale (BWF) attribue les étapes du circuit mondial pour des cycles de 4 années. Le calendrier est fixe et le cahier des charges connu pour cette période. Le prochain cycle sera attribué fin 2025 pour la période 2027-2030.

La FFBaD souhaite candidater pour le prochain cycle de façon sereine accompagnée de ses principaux partenaires.

Elle fera tout son possible afin de conserver son rang (750) sa position dans le calendrier (dernière semaine d'octobre – vacances de la Toussaint) et la qualité de son organisation

Elle a l'ambition de développer une marque forte afin de faire de l'événement :

- Une vitrine au service du rayonnement et du développement du badminton en France
- Une fête populaire
- Un événement de référence dans le monde du badminton
- Une manifestation financièrement profitable à la FFBaD



Objet de l'appel d'offres : Partenaire-titre des Internationaux de France 2027 - 2030

OBJET

La Fédération Française de Badminton recherche un partenaire-titre pour les Internationaux de France qu'elle organisera en 2027, 2028, 2029 et 2030 soit le prochain cycle d'organisation attribué par la BWF.

Le partenariat pourra être techniquement révisé en fonction du cahier des charges définitifs imposé par la BWF sur ce cycle. Il sera révisé également en cas de changement de niveau de l'événement.

INTRODUCTION

Depuis 2009, la marque YONEX est associée aux Internationaux de France de Badminton en tant que partenaire titre. Normalement indissociable du nom de l'événement ce partenaire concourt à la réputation des IFB et est une forte partie prenante de l'identité de l'événement en France et dans le monde entier.

Le partenaire titre fait donc partie du logotype de l'épreuve :



La marque du partenaire titre bénéficie donc d'une exposition incomparable. Le partenaire titre bénéficie des droits d'utilisation du logo de l'événement.

CONTREPARTIES PROPOSEES PAR LA FFBaD

Exclusivité

Le secteur d'activité du partenaire-titre sera protégé et l'exclusivité y est garantie

Visibilité

Environ un tiers de la visibilité totale des partenaires sera associé au partenaire titre. Celui-ci bénéficiera des meilleurs emplacements de panneaux dans la salle laissées disponibles par le cahier des charges BWF (courts TV et non TV).

La visibilité du partenaire titre est garantie sur l'ensemble des outils de communication existants ou à venir (affiches, tickets, communication web, ...). Il bénéficie d'une page et d'un éditorial dans le programme souvenir, d'une invitation à la prise de parole sur l'ensemble des manifestations de promotion ou protocolaires des IFB (conférence de presse, remise de prix ...).

Par association, le partenaire titre des Internationaux de France, est également présent sur l'ensemble des outils de communication institutionnelle de la FFBaD (print, web, ...).

Stand et espaces dans la salle

Un stand de vente sera réservé au meilleur emplacement pour l'exposition et la vente de ses produits. Suivant les possibilités de la salle, un lieu d'exposition pourra être alloué au partenaire titre.

Hospitalité

Un allotement de places VIP avec prestations restauration légère et de tickets grand public (cat.1) sera réservé au partenaire titre.

Activation

Le partenaire titre sera associé à toutes les activations et opérations promotionnelles concernant l'événement.



Modalités de l'appel d'offres

RÉPONSE À L'APPEL D'OFFRES ET SÉLECTION DES CANDIDATURES

Chaque dossier des différents candidats devra contenir une lettre de candidature incluant la proposition et ses informations sur les capacités techniques et financières, ainsi que sur la capacité matérielle.

Il devra également mentionner les informations suivantes :

- Nom ou raison sociale de l'entreprise
- Descriptif de la société
- Réseau et implantation de l'entreprise
- Forme juridique et siège social
- Contact mail et téléphone
- Numéro d'immatriculation et numéro SIREN
- Modes de commercialisation utilisés
- Les engagements pouvant être pris en termes d'activation et de communication afin de développer l'événement au côté de la FFBaD sur la durée du cycle.
- Les références dans le milieu sportif
- La responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise

*

*

*

*

*

La FFBaD choisira ensuite l'offre la plus à même de satisfaire ses besoins en fonction des critères suivants :

- Le soutien financier accompagnant le partenariat
- Le soutien matériel et les services proposés
- La qualité à aider au développement de l'épreuve par des actions d'activation
- La qualité de son soutien en communication
- L'accompagnement de l'équipe événementielle
- Engagement RSE, environnemental, label, innovation...de l'entreprise candidate
- La qualité des offres complémentaires pouvant être apportées et / ou proposées. (Tarifsspécifiques...)

La FFBaD demeure par ailleurs libre d'apprécier les offres de candidats au regard de tout autre critère qu'elle estimera pertinent.



Modalités de l'appel d'offres

Les éléments de candidature devront être envoyés en recommandé avec accusé de réception à l'attention de M. Eric Salanoubat, Directeur Général de la FFBaD, à l'adresse suivante :

Fédération Française de Badminton

Appel d'offres « IFB »

9/11 Avenue Michelet
93583 Saint-Ouen Cedex

Ainsi que par mail à l'adresse suivante : karine.leveque@ffbad.org

La date limite d'envoi des dossiers est fixée le **20 mai 2024 à 23h59 heures de Paris**, le cachet de La Poste faisant foi.

Les offres des candidats, ainsi que les documents associés, seront entièrement rédigés en langue française. Toutefois la FFBaD se réserve le droit de se faire communiquer certains documents dans leur langue d'origine.

Les prix devront être donnés en euros hors taxes et toutes taxes comprises.

À partir du **lundi 21 mai 2024** : analyse des offres et audition(s) éventuelle(s) d'un ou plusieurs candidat(s).

L'annonce du choix du (des) candidat(s) retenu(s) aura lieu le **lundi 26 Juin 2024**.

La sélection des offres, le déroulement des auditions et le choix définitif du ou des candidats retenus seront effectués par un jury (dont la composition sera communiquée au préalable)

La FFBaD peut à tout moment demander par écrit des précisions complémentaires auxquelles les candidats répondent dans un délai qui leur sera indiqué.

La durée de validité des offres est de 60 jours à compter de leur date limite de réception. Le marché débutera au jour de son attribution en adéquation avec les dates de chacun des lots.

L'offre de chaque candidat devra être paraphée par un/des représentant(s) dûment habilité(s) du candidat.

À cet effet, chaque candidat s'oblige à garantir la FFBaD que le(s) dit(s) représentant(s) a (ont) tous pouvoirs à l'effet d'engager le candidat.

Toute offre soumise par un candidat dans le cadre du présent appel d'offres est réputée irrévocable, pendant une durée de 60 jours à compter de la date de remise des offres par les candidats.

Toute offre soumise par un candidat emporte définitivement et irrévocablement engagement de ce dernier si, au jour de l'annonce des résultats, elle est retenue par la FFBaD.

Chaque candidat garantit à la FFBaD que les informations contenues dans son offre, ne sont ni erronées, ni trompeuses, et que pour le cas où tout changement notable apparaîtrait dans la situation du candidat après le dépôt de son offre, celui-ci en informera immédiatement la FFBaD par écrit, sous peine de voir son offre éliminée.

La FFBaD informera les candidats retenus par courrier électronique.

À la suite de l'attribution du marché, les deux parties rédigeront un document contractuel d'application, entièrement rédigé en langue française. Il présentera les différentes modalités de pratiques et d'exécution des obligations.

CONFIDENTIALITE

Le candidat s'engage à tenir comme strictement confidentiels et, par conséquent, à ne pas divulguer à des tiers, directement et/ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, toute information et documents portés à sa connaissance dans le cadre du présent appel d'offre.

Le candidat sera seul responsable, à l'égard de la FFBaD, du respect, par ses associés, dirigeants, salariés et/ou représentants, éventuels prestataires et sous-traitants, des dispositions qui précèdent. En conséquence, toute violation des dispositions précitées par l'un d'eux, engagera la responsabilité personnelle de celui-ci à l'égard de la FFBaD.

La FFBaD se réserve, en outre, la possibilité d'écarter, à tout moment, toute offre remise par un candidat qui manquerait au strict respect de la présente obligation de confidentialité.

La FFBaD s'engage à tenir comme strictement confidentiel le contenu des offres faites par les candidats.

Nonobstant ce qui précède, dans le respect de l'égalité des candidats et de transparence de la procédure, la FFBaD pourra publier tout communiqué de presse ou organiser toute communication qui aurait pour objet de présenter :

- Les grandes lignes de l'appel d'offres lancé par la FFBaD,
- Quelques informations sur les candidats,
- La ou les décisions d'attribution et plus généralement,
- Toute information qui lui semblerait nécessaire ou opportune pour que la procédure de l'appel d'offres soit conduite dans les meilleures conditions.

Les obligations de confidentialité pesant sur les candidats et la FFBaD en vertu de l'appel d'offres s'imposeront à ces derniers durant toute la procédure de l'appel d'offres et durant les 6 mois suivant l'annonce des résultats de l'appel d'offres par la FFBaD.

ASSURANCE

Chaque candidat retenu s'engage à souscrire à une police d'assurance auprès d'une compagnie notoirement solvable destinée à couvrir leur responsabilité civile et professionnelle. Ils doivent justifier de cette assurance dans un délai de 15 jours à compter de la notification de la sélection.

Chaque candidat retenu s'engage également à souscrire toutes les assurances nécessaires et obligatoires pour l'exécution du partenariat objet du présent appel d'offres.

La FFBaD se réserve la possibilité de résilier tout accord et/ou convention aux torts du candidat retenu en cas de non-production des justificatifs d'assurance.



PRODUITS DEMANDES

La proposition du candidat peut être complétée par une proposition d'aide en nature en fonction du secteur d'activité de celui-ci.

Cette aide pourrait être matérialisée par :

- Des offres de transport (véhicules)
- Des offres d'hébergement (nuitées)

Du matériel technique pour l'organisation de l'épreuve :

- 14 tapis de jeu (compétition, warmup, practice)
- Les poteaux – filets correspondants
- 5 chaises d'arbitre
- 450 tubes de 12 volants du plus haut standard (plusieurs vitesses).
- 60 tubes de volants pour l'échauffement et l'entraînement
- 4 boites pour les terrains
- 16 players box
- Un service cordage pendant la durée du tournoi
- Les uniformes pour les bénévoles du tournoi (150 personnes)
- Les uniformes pour les juges de lignes (50 personnes)
- Les uniformes pour les arbitres (20 personnes)
- Les uniformes pour l'équipe d'organisation (30 personnes)
- Les sacs pour l'ensemble du staff ci-dessus (250 personnes)
- Des petits cadeaux pour les invités (150) et cadeaux de valeur pour les VIP (10)
- Des cadeaux d'animation
- Des raquettes et T-shirts pour les tournois des partenaires et des journalistes (100)
- Des goodies ou du matériel d'animation pour le public

Il est demandé au partenaire de proposer des produits adaptés et de détailler son offre.

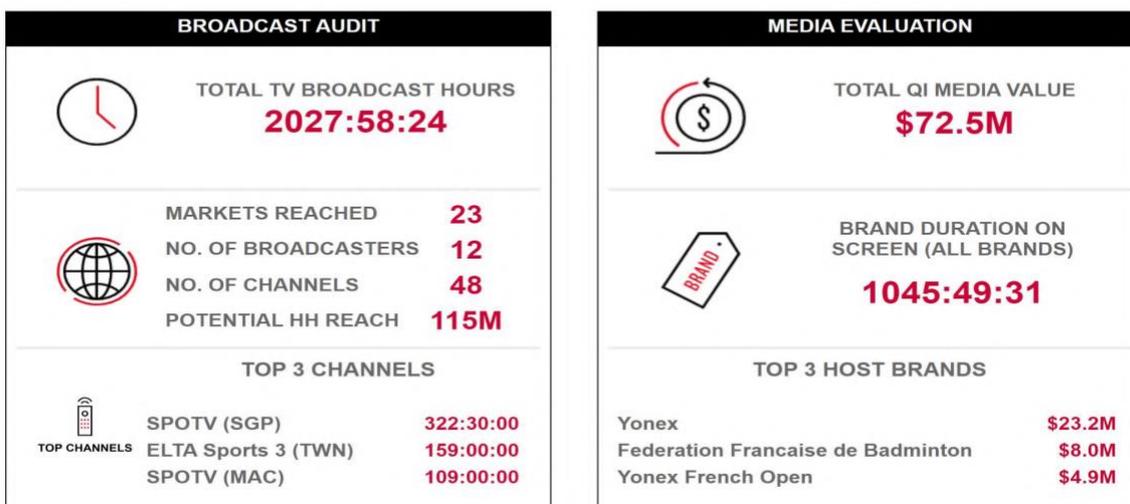
ACTIVATION ET COMMUNICATION

La FFBaD souhaite le meilleur accompagnement possible pour les IFB afin de faire rayonner son événement et lui permettre un rayonnement au-delà des licenciés FFBaD. Le candidat détaillera les opérations promotionnelles et d'activation qu'il envisage

ANNEXE 1.

Visibilité TV mondiale 2023

OVERVIEW



Annexe 2.

Visibilité TV Partenaire titre - IFB 2023

Yonex LOCATION IDENTIFIER



2nd Tier A-Board



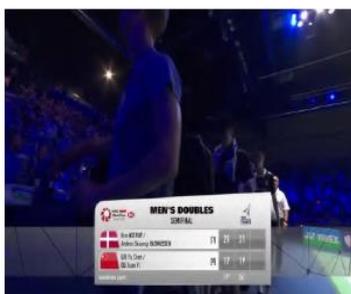
Presentation Backdrop



Virtual Branding



Baseline A-Board



Promotional Signage



Sideline A-Board